

Fiche d'Informations sur le pèlerinage Pèlerins en hôtel

Document à conserver

Inscriptions avant le 1^{er} juin 2023



119^{ème} PELERINAGE A LOURDES
du dimanche 23 juillet
au vendredi 28 juillet 2023



Organisé par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers BP 1 07220 Viviers immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM007110009, Garantie financière : ATRADIUS 159 rue Anatole France cs50118 92596 Levallois-Perret, Assurance responsabilité civile professionnelle : MSC 277 rue st Jacques 75256 Paris cedex 05 et l'Hospitalité diocésaine N.D. de Lourdes

Sous la présidence du Père Fabien PLANTIER vicaire général

Au cours de la 13^{ème} apparition, le 2 mars 1858, Marie confie à Bernadette une mission particulière « Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession ».

Les sanctuaires de Lourdes déroulent cet appel de la Vierge comme thème d'année sur les années 2022, 2023 et 2024.

« Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle »

Quel beau programme que le pèlerinage à Lourdes de cette année 2023 !

En 2022, nous étions invités à rencontrer nos prêtres, à leur dire qu'on les aime.

Cette année, nous recevons une double invitation : venir (ou revenir) ici, à Lourdes et pas pour y faire n'importe quoi, pour y bâtir l'Eglise !

Pour bâtir une Eglise, nous avons besoin de pierres (nous avons le rocher sur lequel nous reposer), de l'eau (nous avons la source pour rappeler notre baptême), du feu (nous avons les cierges pour porter nos prières) et d'une importante main d'œuvre (nous avons nous tous, dans la diversité de ce que nous sommes, dans la diversité de nos pratiques !).

Alors rendez-vous cet été à Massabielle pour partager ce temps d'Eglise !

Rémy DE BESSA MARTINS, Directeur des Pèlerinages de Viviers

CONDITIONS GENERALES DU PELERINAGE

L'organisation du pèlerinage est faite suivant les modalités légales et réglementaires applicables en France et notamment les articles 14 et 24 de la loi 92-645 du 13 juillet 1992, les dispositions des articles 95 à 103 du décret 94-490 du 15 juin 1994.

Sont appliquées, au moment de l'ouverture des inscriptions, les conditions sanitaires édictées par les Sanctuaires de Lourdes et la direction de l'Accueil Marie Saint Frai à savoir port du masque dans les zones indiquées.

CONDITIONS PARTICULIERES DU PELERINAGE

TRANSPORT : un parcours de ramassage sera fait en fonction du nombre de personnes et selon les lieux demandés.

Attention : le nombre d'arrêts est limité pour tenir compte des temps de conduite du chauffeur.

Le lieu et l'horaire de ramassage vous seront communiqués par courrier une semaine avant le départ.

Prévoir obligatoirement pour le voyage aller un pique-nique.

Pour le voyage retour, un repas froid vous sera fourni.

HEBERGEMENT : les hôtels sont exclusivement retenus par la Direction des pèlerinages. Aussi, il vous est demandé de vous adresser obligatoirement à M. Michel ROUX-SERRET (06 81 40 07 55) pour réserver votre chambre d'hôtel.

Le pèlerinage est en pension complète du soir du 1^{er} jour au repas de midi du dernier jour.

ASSURANCES : la direction diocésaine des pèlerinages couvre les pèlerins en Responsabilité Civile, assistance et rapatriement. En cas d'accident, s'adresser à Rémy DE BESSA MARTINS (06 64 51 10 13).

PAIEMENT : le montant du pèlerinage doit être réglé au moment de l'inscription (frais fixes + transport + hébergement) par chèque établi à l'ordre de : **ADVI Pèlerinages**. (Les chèques vacances sont acceptés).

Le règlement est à envoyer à **Colette MARMEY 135 Route d'Annonay**

07290 SAINT JEURE d'AY.

Vous avez la possibilité de régler votre pèlerinage :

- en établissant un chèque du montant total
- en établissant deux chèques le premier daté au 1^{er} juin et le second daté au 20 juillet 2023.
- en utilisant les chèques vacances (ANCV)

Si vous avez un problème financier particulier, vous pouvez contacter Rémy DE BESSA MARTINS (06 64 51 10 13).

Attention : tout dossier incomplet non accompagné du règlement total (1 ou 2 chèques ou chèques vacances) sera renvoyé.

Merci de votre compréhension pour nous faciliter la gestion du pèlerinage.

DONS : vous pouvez effectuer un don de solidarité permettant d'aider les personnes en difficulté financière : « voir fiche d'inscription ».

ANNULATION DU PELERINAGE : vous pouvez annuler votre pèlerinage sans frais jusqu'à 20 jours avant le départ. Au-delà de ce délai, les frais de transport et les frais fixes seront conservés par la direction des pèlerinages sauf en cas de motifs de santé justifiés par un certificat médical.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des circonstances du moment.

Dimanche 23 juillet : voyage - accueil des nouveaux pèlerins

Lundi 24 juillet : matin : célébration d'ouverture

a-m : enseignement – chapelet et geste du rocher

soir : procession mariale

Mardi 25 juillet : matin : messe concélébrée à la Grotte

a-m : enseignement

Mercredi 26 juillet : matin : messe internationale

a-m : temps spirituel et convivial

louanges eucharistiques

Jeudi 27 juillet : matin : chemins de croix

messe

a-m : célébration d'envoi

Vendredi 28 juillet : voyage retour

Le pèlerinage comporte des sous-groupes :

L'HOSPITALITE :

- Si vous êtes une personne **malade, âgée ou handicapée**, vous pouvez être hébergé(e) à l'Accueil Marie Saint Frai et accompagné(e) par les hospitaliers(ères) qui vous aideront pour les déplacements, la toilette, les repas, ...
S'adresser à Sylvie ROUX-SERRET (06 72 26 36 16).
- Si vous souhaitez vous mettre au service des personnes malades, âgées ou handicapées, vous pouvez être **hospitalier(ère)**.
S'adresser à Jean-Paul RIOU (06 71 48 54 73).
- **JHO** : (18-30 ans) : à partir de 18 ans, il est possible de venir à Lourdes comme jeune hospitalier(ère) au service des pèlerins accueil (malades, âgés ou handicapés). Marche en Ardèche les 20-21-22 juillet puis pèlerinage à Lourdes du 23 au 28 juillet 2023.
Pour tout renseignement et demande d'un dossier d'inscription, s'adresser à : Camille VEOL : 07 67 86 35 60 ou jhoviviers@yahoo.fr

LES PELERINS HÔTEL qui sont autonomes et sont logés dans les hôtels proposés par la Direction des Pèlerinages.

- Pour les enfants de 6 à 12 ans qui viennent avec leurs parents ou grands-parents des activités adaptées à leur âge leur seront proposées. Ils seront accompagnés pendant ces activités par Nadia ABRINES (06 83 73 70 00) et son équipe. Pour ces enfants, joindre l'autorisation parentale et fiche de liaison sanitaire : à demander à Rémy DE BESSA MARTINS (06 64 51 10 13).

Attention : les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou grands-parents.

- Les ados de 13 à 17 ans forment un groupe dirigé et animé par Louis TOUSSAINT
Pour tout renseignement et demande d'un dossier d'inscription, s'adresser au responsable : 06 43 00 28 90.
Courriel : l.toussaint@ardeche.catholique.fr.

FICHES d'INSCRIPTION : elles peuvent toutes être retirées :

- dans votre paroisse
- ou auprès d'un membre de l'Hospitalité diocésaine N-D de Lourdes
- ou par courriel à R. DE BESSA MARTINS (directeur) : pelerinages@ardeche.catholique.fr
- ou par courriel : jpriou.hospviviars@free.fr
- Elles sont téléchargeables sur le site :
<https://ardeche.catholique.fr/hospitalite-diocesaine-notre-dame-de-lourdes/>

Vous recevrez votre inscription définitive vers le 10 juillet avec le lieu de ramassage pour le voyage.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE PELERIN EN HÔTEL 2023

IMPORTANT : Avant de remplir la fiche d'inscription, merci de lire la fiche d'informations jointe.

La fiche d'inscription et votre règlement par chèque sont à retourner avant le 1^{er} juin 2023 à :
Mme Colette MARMEY 135 Route d'Annonay 07290 SAINT JEURE d'AY (04 75 34 45 00)

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Diacre	<input type="checkbox"/> Sœur	<input type="checkbox"/> Frère
Nom :					
Prénom :					
Adresse e-mail :					
Né(e) le :					
Age :					
Adresse :					
Code postal :					
Commune :					
Téléphone :					
Téléphone portable :					
N° sécurité sociale (13 chiffres) :					
Organisme :					
Contrat mutuelle complémentaire : oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/>					
Personne à prévenir en cas d'urgence : nom et n° de téléphone joignable pendant toute la durée du pèlerinage :					

(1) FRAIS FIXES (gestion administrative, assurances, livrets, participation aux frais des Sanctuaires)

59 € Adulte 36 € de 12 à 17 ans 0 € moins de 12 ans

(2) TRANSPORT

Je souhaite prendre le car à (cocher un arrêt) ; arrêts proposés susceptibles d'être modifiés par l'organisation :

- Annonay Aubenas Bourg-Saint-Andéol Le Cheylard Lablachère
 Prends-Toi-Garde (Laurac) Privas Ruoms Saint-Paul-Le-Jeune Saint-Péray
 Le Teil Tournon Viviers Villeneuve-de-Berg Les Vans

91 € Adulte 54 € 1^{er} enfant 15 € 2^{ème} enfant 0 € 3^{ème} enfant

Je souhaite voyager avec :

Je voyage par mes propres moyens : en voiture en train

(3) HEBERGEMENT (5 nuitées, pension complète sauf le 1^{er} jour (repas de midi à charge du pèlerin) ; prix par personne) Réservation obligatoire auprès de Michel ROUX-SERRET 06 81 40 07 55.

Pour les enfants et jeunes de - 18 ans accompagnés, demander les tarifs à Michel ROUX-SERRET.

Je souhaite partager ma chambre avec :

Hôtels	Cat.	Chbre single	Double	Triple
Louvre-Vincenette	3***	318 €	229 €	205 €
Croix des Bretons	3***	420 €	280 €	268 €
Hollande	3***	337 €	237 €	237 €
Printania	3***	346 €	236 €	236 €
Agena	3***	386 €	271 €	271 €
Ste Agnès	2**	319 €	254 €	244 €

MON CHOIX : Hôtel : Prix : €

TOTAL à régler (1) + (2) + (3) : € 1^{er} chèque à l'ordre de ADVI Pèlerinages
(Voir les conditions de règlement sur la fiche d'informations jointe)

DONS : Si vous souhaitez faire un don :

- pour l'Hospitalité
 pour la direction des pèlerinages

Dans les 2 cas, faire un 2^{ème} chèque à l'ordre de ADVI Pèlerinages – Montant :

(Pour tout don supérieur ou égal à 50 €, vous recevrez un reçu fiscal)

J'autorise le diocèse de Viviers à utiliser les **photos** sur lesquelles j'apparaîtrai à l'occasion du pèlerinage :

oui non (si aucune case n'est cochée, c'est « oui » qui sera retenu par défaut)

UTILISATION DES DONNEES contenues sur la présente fiche d'inscription : Suite à la mise en place des normes européennes concernant le règlement général sur la protection des données, nous vous informons que les informations que vous donnez sont utilisées pour le traitement de l'organisation du pèlerinage. Elles sont intégrées dans une base de données informatique utilisée par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers et l'Hospitalité diocésaine N-D de Lourdes. Elles sont conservées trois ans. Elles ne sont pas transmises à d'autres organismes ou services ni utilisées à d'autres fins.

Vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles par courrier envoyé à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages Maison diocésaine Charles de Foucauld 2 Fbg Saint Vincent BP 26 07220 Viviers. Cependant dans ce cas, nous nous réservons le droit de ne pas vous inscrire au pèlerinage.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du pèlerinage.

Date : Signature **OBLIGATOIRE** :